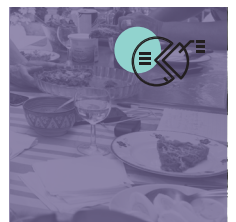
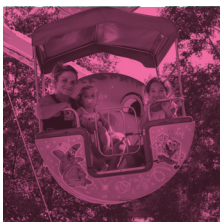
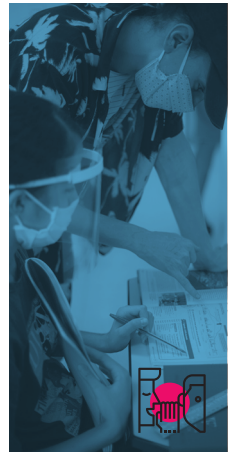
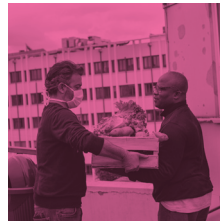


2020

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

Paris



SOMMAIRE

ÉDITO	01
CARTOGRAPHIE DES CSC ET EVS À PARIS AU 30 SEPTEMBRE 2019	02
« CE QU'EST L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE »	03
LES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS À PARIS	04
DES LIEUX POUR S'ENGAGER	05
DES LIEUX POUR (SE) DÉCOUVRIR	07
DES ANIMATEURS DE TERRITOIRE	10
EMPLOI	12
FINANCES	13
FICHE EVS À PARIS	14
PROJET SENACS	16
FICHE NATIONALE	17

ÉDITO

Les centres sociaux et socioculturels et les espaces de vie sociale sont des acteurs incontournables du lien social dans les quartiers parisiens. Fondés sur les valeurs de dignité humaine, solidarité et démocratie, ces équipements de proximité portent une ambition globale, familiale et intergénérationnelle. Ils accueillent tous les habitants pour leur permettre d'exprimer leurs besoins et de réaliser leurs projets. Ces structures agissent pour l'inclusion sociale, la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté. Cette plaquette témoigne de la richesse des sujets dont les habitants se saisissent : coéducation, logement, jeunesse, insertion, culture ou encore numérique. Elle révèle également tout le contraste et les dynamiques propres à chaque territoire d'implantation ou quartier.

Véritable outil d'information et de communication des centres sociaux et socioculturels, l'observatoire SENACS donne à voir pour la Xème année la diversité des projets et la vitalité des actions menées à Paris. Il offre une connaissance fine de l'intervention des acteurs de l'animation de la vie sociale et permet de mieux appréhender la réalité et le quotidien des projets créés avec les habitants de chaque territoire.

SENACS permet de comprendre la contribution essentielle des centres sociaux et socioculturels et des espaces de vie sociale dans le renforcement des solidarités humaines et territoriales. Le document souligne enfin l'engagement puissant des partenaires publics aux côtés des structures d'animation de la vie sociale. À ce titre, SENACS s'inscrit pleinement dans les ambitions du partenariat parisien qui mobilise la Ville de Paris, la Fédération des centres sociaux et socioculturels et la Caisse d'Allocations familiales. Il constitue une ressource utile au débat et s'inscrit dans le cadre des collaborations du Schéma directeur de l'Animation de la Vie Sociale.

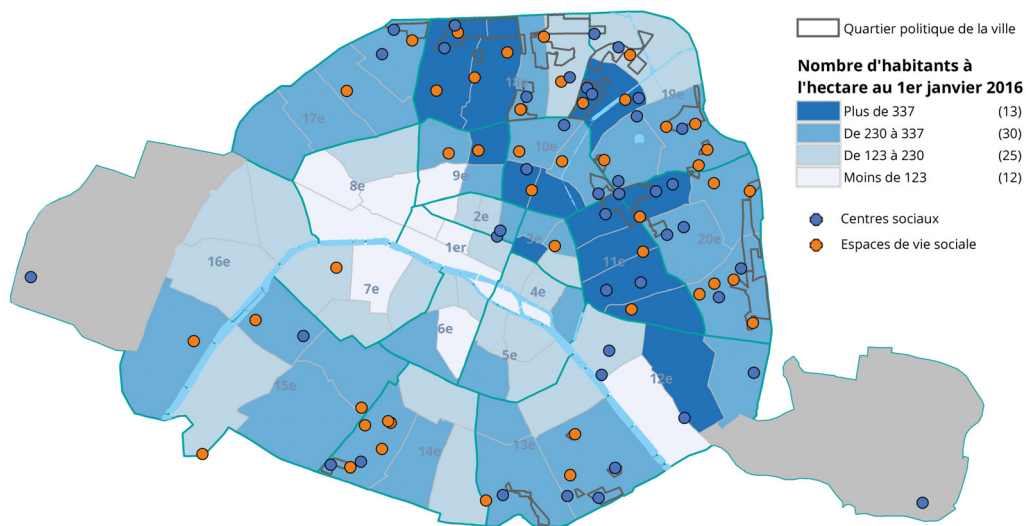
La Caf de paris et la Fédération des centres sociaux et socioculturels parisiens

CARTOGRAPHIE DES CSC ET EVS A PARIS



L'enquête SENACS 2020 porte sur les données de l'année 2019 fournies par **40 centres sociaux et 45 espaces de vie sociale**.

Localisation des centres sociaux et espace de vie sociale par la Caf de Paris en 2019 et densité de la population parisienne (1^{er} Janvier 2016)



Source : Caf de Paris

CE QU'EST L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ?

Les centres sociaux et espaces de vie sociale fondent leur action sur une démarche de projet global ancrée dans une dynamique territoriale en :

- **Créant les conditions favorables à l'amélioration du vivre ensemble pour agir à la fois sur les problématiques individuelles et l'environnement de vie,**
- **Prenant appui sur les potentialités des individus, des groupes pour construire des réponses concrètes aux questions majeures de la société,**

- **Adaptant leurs actions au contexte local au sein duquel ils agissent pour en faveur de tous les habitants.**

Chaque projet partage l'ambition exprimée des politiques institutionnelles en termes de réduction des disparités sociales et territoriales, de développement de nouveaux services de qualité pour toutes les familles et de soutien à la participation citoyenne.

Le centre social

Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, les centres sociaux développent un projet d'animation globale. L'objectif général est de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

L'espace de vie sociale

Les espaces de vie sociale, gérés exclusivement par des associations locales, sont implantés sur des territoires peu pourvus d'équipements d'animation de la vie locale et / ou isolés, au regard des réalités territoriales. Ils ont vocation à renforcer les liens sociaux, familiaux et les solidarités de voisinage, à coordonner et à encourager les initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Les textes fondateurs

Pour la Fédération des centres Sociaux de France : la Charte fédérale d'Angers de juin 2000 (extrait)

« *Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.* »

Pour la Caf : la circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (extrait)

« *(les centres sociaux) poursuivent trois finalités (...) :*

- *L'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;*
- *Le développement des liens sociaux et la cohésion spatiale sur le territoire ;*

- *La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.*

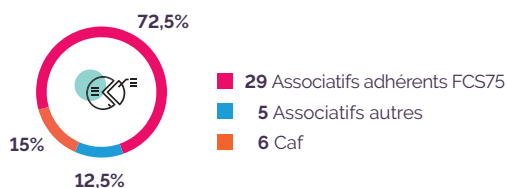
Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. »

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale s'inscrivent dans les projets sociaux de territoire conduits dans le cadre du Nouveau Paris Solidaire, du Contrat de Ville et de la Convention territoriale globale. Ils développent des actions collectives permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage. Ils coordonnent également des initiatives visant à soutenir la vie collective et la prise de responsabilités des habitants.

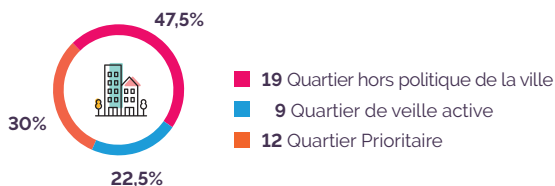
LES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS

Les modes de gestion

La gestion parisienne des centres sociaux est **singulière** du fait d'une **gestion associative majoritaire** (34 centres) et de **6 centres gérés par la Caf en 2019**.



Les territoires d'implantation



Nombre de Parisien.nes impliqué.es



Plus de 90 000 parisien.nes participent à la vie des centres sociaux et socioculturels parisiens dont **27 281 régulièrement**.

En moyenne, les centres sociaux et socioculturels touchent **13% des habitants** de leur territoire de compétence¹.

¹ Le territoire de compétence est la zone, à échelle variable (îlot d'habitations, quartier), dans laquelle le centre social a compétence et capacité à intervenir. Il est prédéfini dans le projet social, à partir d'une analyse du territoire.

Premier agrément

Les premiers agréments parisiens remontent aux années 1970.

En 2017, une étude d'opportunité prenant appui sur l'expertise partagée des services Ville et Caf, a permis l'**agrément de quatre nouveaux projets** portés sous l'égide des centres Paris Anim¹.

En 2019, un **nouveau projet** a été agréé : celui du **centre social et socioculturel itinérant**, dont le périmètre d'action couvre les zones d'accueil de gens du voyage situés dans les bois de Boulogne et Vincennes.

Année du premier agrément



Accueillir, mais aussi aller à la rencontre des habitant.es



Les centres sociaux présentent une **amplitude horaire d'ouverture** (*accueil et mise à disposition de salles pour les activités et réunions*) s'élevant à

42 heures par semaine.

Les actions « hors les murs »² représentent

5h/mois en moyenne.

² Les actions dites « hors les murs », menées en dehors des locaux (dans les espaces publics, en pieds d'immeubles, etc.), ont pour objectifs d'améliorer la visibilité du centre social et de son action auprès des habitant.es non usager.es.

DES LIEUX POUR S'ENGAGER

Le pilotage

Des structures pour les habitant.e pilotées par les habitants

34 centres sociaux et socioculturels sont des associations.

30 centres disposent d'une instance dédiée au pilotage du projet social et/ou de l'association.

Les conseils d'administration et autres commissions des centres sociaux culturels parisiens sont **essentiellement composés par les habitant.es** qui participent aux activités des centres.

Ces instances permettent la **rencontre et le débat** entre les diverses parties prenantes impliquées sur le territoire (*habitant.es, associations, institutions, élu.es, professionnel.les, bénévoles*).

Des lieux d'engagement intergénérationnels où les femmes sont majoritaires

61% des membres des instances de pilotages sont des femmes.

5% sont des jeunes de moins de 25 ans.

42% des seniors (60 ans et plus)

52% des adultes de 26 à 59 ans.

Des structures qui se renouvellent

En 2019, les instances ont connu un **renouvellement d'un tiers** de leurs membres.

55% des nouveaux membres sont des usagers

et **45%** sont des bénévoles.

Ces chiffres témoignent de la **vitalité démocratique** des centres sociaux et des **opportunités d'évolution en leur sein**.

L'engagement bénévole



3 162

bénévoles d'activité au total



72%

bénévoles régulier.e



89

heures annuelles par bénévole

Au total, **3 162** bénévoles d'activité différent.e.s sont intervenu.e.s dans les **40** centres sociaux parisiens, soit une **moyenne de 81** bénévoles par centre.



72% d'entre eux/elle sont des bénévoles régulier.es.

DES LIEUX POUR S'ENGAGER

Trois thématiques prioritaires d'engagement bénévole

En 2019, lorsque l'on demande aux centres sociaux et socioculturels (CSC) de citer les

3 activités sur lesquelles les bénévoles sont majoritairement mobilisés :

97% des CSC répondent l'accompagnement à la scolarité

79% citent les ateliers socio-linguistiques

48% des CSC mentionnent les écrivains publics et l'accès aux droits.

La présence des bénévoles est également active et significative dans les **actions de convivialité** et les **temps forts dans et hors les murs** de la structure.

Le bénévolat, une forme d'engagement, un principe d'action

Dans un centre social et culturel, le **bénévolat est bien plus qu'une ressource** dans la mise en œuvre du projet :

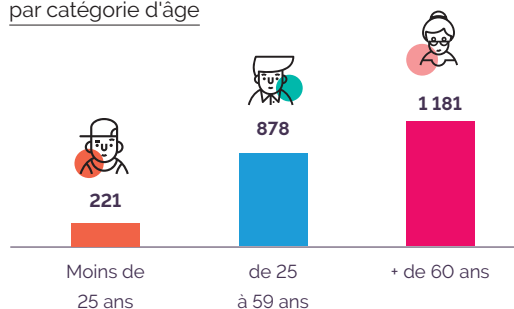
- C'est une **forme d'engagement au service du collectif** que les centres sociaux et socioculturels souhaitent promouvoir ;
- C'est une **composante de la méthode d'action** des Centres sociaux et socioculturels : le travail associé bénévole/salarié.e.

Les bénévoles en centre social bénéficient d'un appui pour **développer leurs compétences** et **valoriser leur engagement**.

En 2019, **431 bénévoles** ont été **formé.e.s sur des thématiques diverses**, soit près de **19%** des bénévoles régulier.es. Cela correspond à une moyenne de **11 bénévoles** par centre.

26 centres sociaux accompagnent les bénévoles dans la **valorisation de leur temps de bénévolat** par des actions diverses (*remise d'attestations ou d'un passeport bénévole, écriture de lettres de recommandation, organisation de réunions et de temps d'échanges et de valorisation de l'engagement, etc.*).

Répartition des bénévoles régulier.es par catégorie d'âge



Les **seniors (plus de 60 ans)** représentent un peu **plus de la moitié des bénévoles régulier.es (52%)**.

La démocratie participative

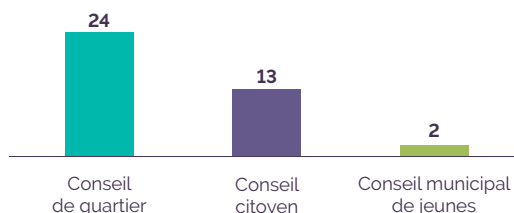
Les centres sociaux et culturels, partenaires incontournables des instances de démocratie participatives

Les centres sociaux et socioculturels **sont des relais dans la prise de décision** et **favorisent l'autonomie des habitant.es** dans la vie de quartier.

À ce titre, ce sont des partenaires privilégiés dans les instances de démocratie locale.

Ce fort partenariat s'inscrit dans la **dynamique du projet social**.

Participation des centres sociaux aux instances de démocratie participative



DES LIEUX POUR (SE) DÉCOUVRIR



Des actions diversifiées

Le centre social et socioculturel réunit les habitants dans une démarche collective pour **contribuer au vivre ensemble, renforcer les liens familiaux** et trouver des **réponses aux problématiques rencontrées**.



Des actions avec et pour le public adulte

34

centres sociaux et socioculturels proposant des **activités destinées à un public adulte** autour des thématiques de la **cohésion sociale**, de la **citoyenneté** et de l'**implication dans la vie sociale**.



Des actions avec et pour l'enfance et la jeunesse

Les actions les plus répandues par tranche d'âge et par nombre de Centres sociaux et socioculturels

0-3 ans

21

Accueil parents-enfants

9

Accueil jeune enfant

4-10 ans

34

Accompagnement à la scolarité

23

Accueil parents-enfants

11-14 ans

35

Accompagnement à la scolarité

25

Animation de quartier

15-17 ans

27

Accompagnement de projets à l'initiative des adolescents

28

Aide à l'insertion professionnelle (*orientation, aide au CV, job d'été, stages*).

18-25 ans

13

Orientation, études et formation

18

Accès aux droits et à l'information

Les initiatives en direction de l'enfance et de la jeunesse sont au cœur des activités menées par les centres sociaux et socioculturels (accompagnement à la scolarité, animation de quartier, accompagnement de projets à l'initiative des adolescents, orientation...).

En particulier, les centres sociaux et socioculturels soutiennent **l'engagement citoyen et l'insertion professionnelle des jeunes adultes** en accueillant des stagiaires, des apprenti.es et des volontaires en services civiques.

Au total, **47 jeunes** ont été accueilli.es pour des **missions de service** civique en 2019.

DES LIEUX POUR (SE) DÉCOUVRIR

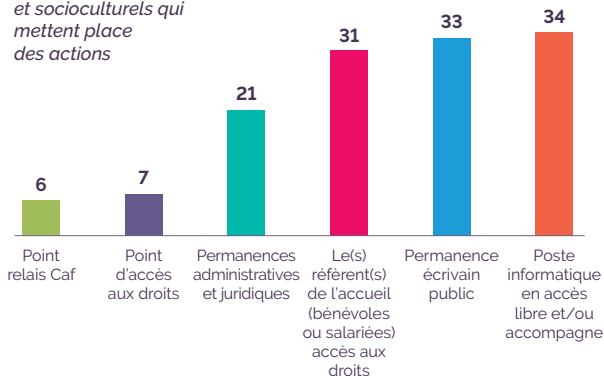
Des actions spécifiques pour répondre à certains enjeux identifiés comme prioritaires sur les territoires

Accès aux droits

L'amélioration de l'accès aux droits constitue l'un des grands enjeux identifiés par les centres sociaux et socioculturels et leurs partenaires et en particulier de la Caf de Paris.

Les permanences d'écrivains publics et les ateliers d'accompagnement au numérique comptent parmi les dispositifs les plus fréquemment mis en œuvre par les centres sociaux et socioculturels pour faciliter l'accès aux droits.

Nombre de centres sociaux et socioculturels qui mettent place des actions



Apprentissage du français

Paris accueillant une importante population immigrée (20% de la population parisienne en 2013), l'apprentissage du français joue un rôle primordial dans l'intégration des personnes maîtrisant peu la langue. La quasi-totalité des centres sociaux et socioculturels proposent des ateliers socio-linguistiques. À ce titre, ils constituent des acteurs de premier plan de la lutte contre l'exclusion.

Au total 3 502 personnes ont suivi des ateliers socio-linguistiques dans les centres sociaux et socioculturels parisiens en 2019.

Apprentissage du français

Nombre de centres sociaux qui mettent en place des actions



Le soutien à la parentalité

Les familles sont au cœur des activités et projets menés par les centres sociaux et socioculturels.

En organisant des manifestations festives, des projets de départs en vacances, des loisirs collectifs en famille, etc., ils contribuent au renforcement des liens intergénérationnels et intrafamiliaux.

Les centres sociaux et socioculturels accordent une attention particulière à la parentalité et la petite enfance.

Ainsi, 31 centres sociaux et socioculturels portent une action en direction des 0-3 ans et touchent 2 154 enfants.

Au total, 39 centres sociaux et socioculturels mènent des actions de soutien à la parentalité.

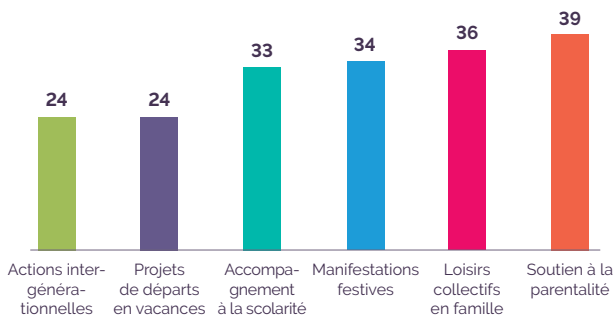
DES LIEUX POUR (SE) DÉCOUVRIR

Par ailleurs, **7** centres sociaux animent des structures **agrées petite enfance**. L'accueil des jeunes enfants est réalisé à travers **L'Animation Collective Familles** (**41** centres sociaux en bénéficiant) et le soutien à la fonction parentale : **Relais Assistants Maternels (RAM)**, **Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents (REAAP)**, **Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP)**, etc...

34 centres sociaux sont financés au titre de la **parentalité** : REAAP, LAEP, CLAS (*Contrat Local d'Accompagnement Scolaire*).

Actions du projet famille

Nombre de centres sociaux et qui mettent en place des actions



L'accompagnement à la scolarité



L'accompagnement à la scolarité est une action phare et constitue une porte d'entrée vers d'autres activités et engagements, tant pour **les familles** que pour **les bénévoles**.

L'engagement auprès des seniors

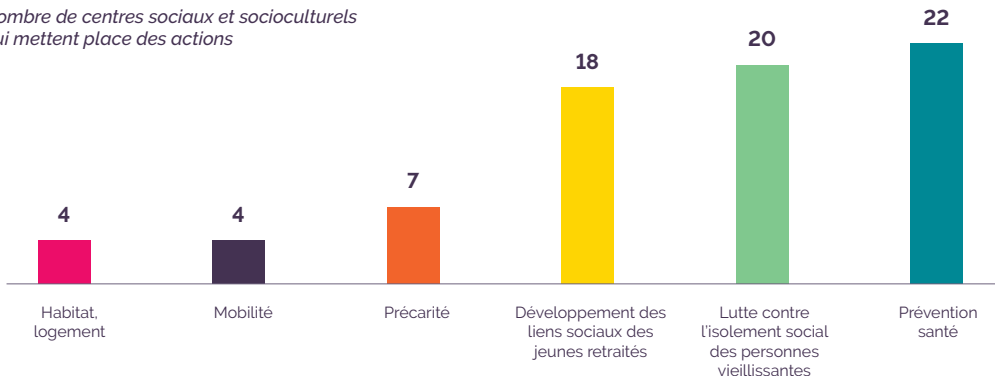


Le territoire parisien est confronté comme ailleurs à des problématiques spécifiques concernant les habitant.es les plus âgés.

Les centres sociaux et socioculturels mènent des actions intergénérationnelles visant **la lutte contre l'isolement social**, **la prévention** dans le domaine **de la santé et l'engagement citoyen** des seniors.

Actions liées au "bien vieillir"

Nombre de centres sociaux et socioculturels qui mettent place des actions



LES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS, ANIMATEURS DE TERRITOIRE

Des acteurs incontournables de l'Animation de la Vie Sociale

Le Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale (SD AVS) affirme l'ambition commune de la Caf et de la collectivité parisienne de répondre à la fois aux besoins des familles et aux problématiques sociales du territoire. Il reconnaît les Centres sociaux et socioculturels, les Espaces de vie sociale et les associations de proximité comme des acteurs clefs pour construire des réponses concrètes aux questions majeures de l'évolution de la société.

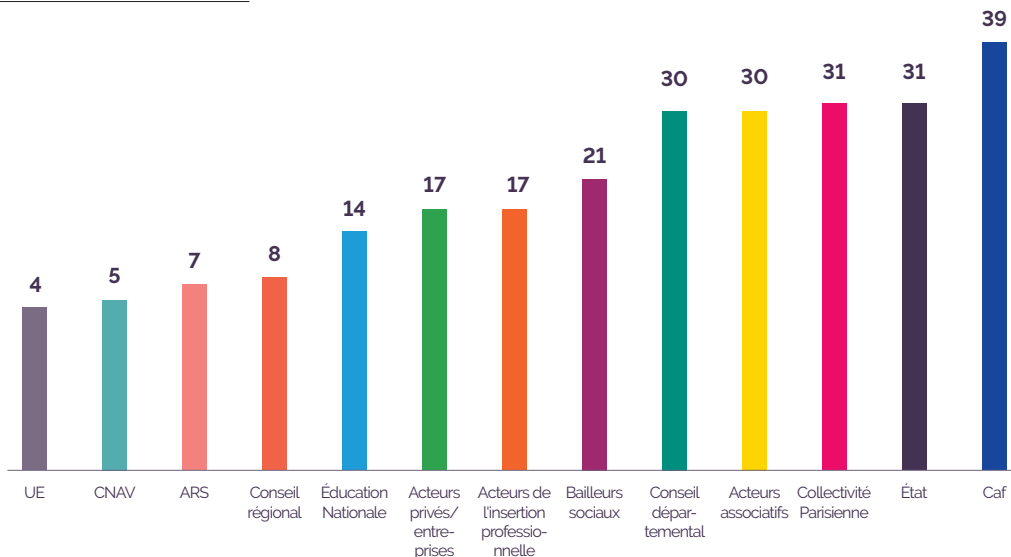
Des partenariats riches et diversifiés

Le réseau des partenaires des centres sociaux et socioculturels est dense.

Ce maillage partenarial riche d'une grande diversité institutionnelle et associative a des effets importants sur les réalités territoriales. Il contribue aux dynamiques collectives et au mieux vivre ensemble.

Par ailleurs, cette coordination et animation du réseau d'acteurs offre aux territoires un éventail de services spécifiques répondant aux besoins des habitants.

Nombre de centres sociaux et socioculturels bénéficiant d'un partenariat avec les acteurs suivants



LES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS, ANIMATEURS DE TERRITOIRE

Les centres sociaux et socioculturels, partenaires engagés de la vie associative locale

L'accueil d'associations

Au total, sur l'année 2019, **567 associations différentes** ont été accueillies par les centres sociaux et socioculturels parisiens, soit une moyenne de **15 associations par équipement**.

Les associations accueillies

Les centres sociaux et socioculturels accueillent des associations pour :



284

associations

Fonction service
(photocopieuse,
prêt de salles...)



100

associations

Fonction ressource
(aide au projet,
formation...)



183

associations

Fonction partenariat
(cette association
développe une activité
qui est intégrée au
centre social)

La participation à la vie associative locale

Par ailleurs, les centres sociaux et socioculturels parisiens ont porté **227 événements locaux** et participé à **294 événements sur leur territoire**.

Au total, ils sont donc intervenus dans **521 événements**, soit plus de **13 événements par centre**.

Le soutien aux initiatives de collectifs d'habitants

En 2019, **189 actions de soutien** ont été comptabilisées par les centres parisiens, pour un total de près de **2 189 personnes touchées**.

En moyenne, cela signifie que chaque centre a soutenu plus de **5 initiatives**, soit plus de **39 personnes touchées**.



Par ailleurs, en 2019, **20 associations** sont nées d'un accompagnement des centres sociaux.



714 personnes ont participé à la mise en place du **projet social** en tant que salarié ou stagiaire au sein des centres sociaux.

Les **salariés** représentaient **188 ETP** en 2019.

La diversité des actions et des interventions d'un centre social et socioculturels induit **une pluralité de profils au sein des équipes salariées.**

Les **contrats en CDI** de droit commun, **majoritaires**, supportent les fonctions socle du centre social et socioculturel sur lesquelles repose l'agrément.

La qualification

Les centres sociaux et socioculturels ont participé à la qualification de leurs équipes salariées.



Ainsi, **150 salarié.es du réseau parisien** ont bénéficié d'une **formation**, parmi lesquelles :

- **7 référentes famille** ;
- **19** ont suivi une **formation qualifiante** (y compris VAE).

Les niveaux de formation

Niveau I : diplôme de niveau bac +5 et plus ;

Niveau II : diplôme de niveau supérieur à bac+2 (licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école) ;

Niveau III : diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.)

L'importance du bénévolat dans le modèle socio-économique



3,4

Nombre d'ETP bénévole moyen par centre



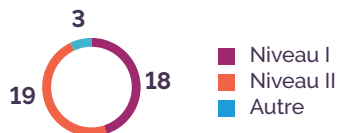
2 038 577 €

Valorisation du bénévolat (smic brut)

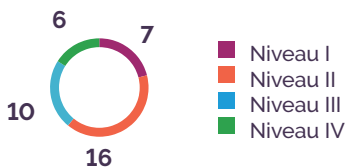
La **valorisation du bénévolat** représente environ **2 038 577 €** pour l'ensemble des centres sociaux et socioculturels parisiens en 2019.

Les niveaux de formation

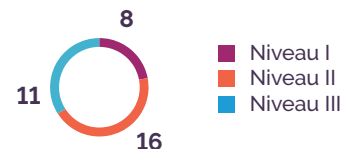
Directeur.trice



Référent.e famille



Référent.e jeunesse



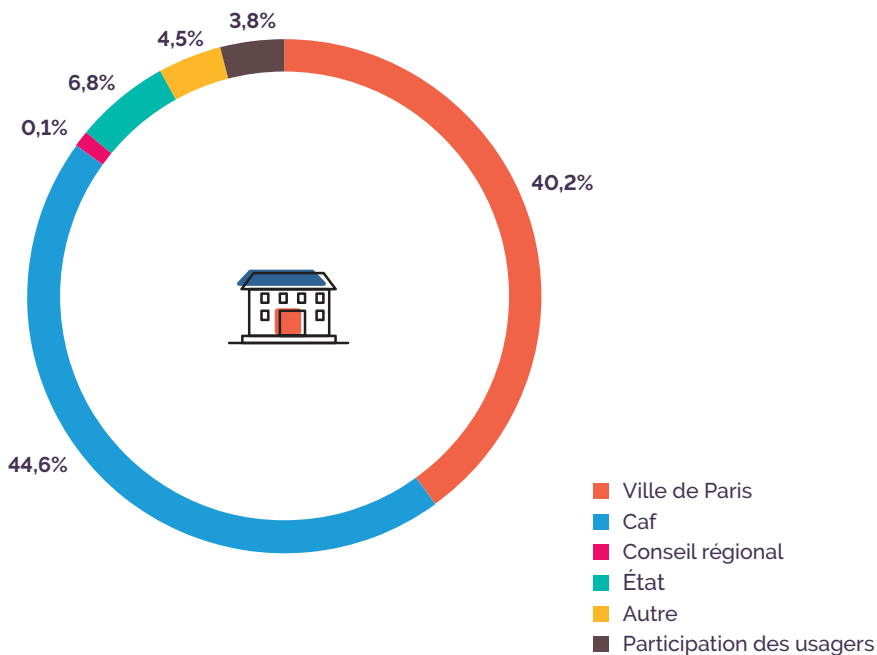


Le budget moyen d'un centre social et socioculturel est de **534 340 €**, dont **55.4%** est alloué à la masse salariale.



Les aides des différents **partenaires financeurs** s'élèvent à **451 526 €** en moyenne par centre social et socioculturel, soit **84,6%** de leur budget.

Partenaires financiers



LES ESPACES DE VIE SOCIALE

Dans les activités



3 078

bénévoles soit



73

en moyenne par EVS

Dont **1 427** bénévoles d'activités régulières soit une **moyenne** de **33** par EVS



Une **moyenne de 9** bénévoles par EVS impliqués dans les **différentes instances** en tant que **bénévoles administrateurs**.

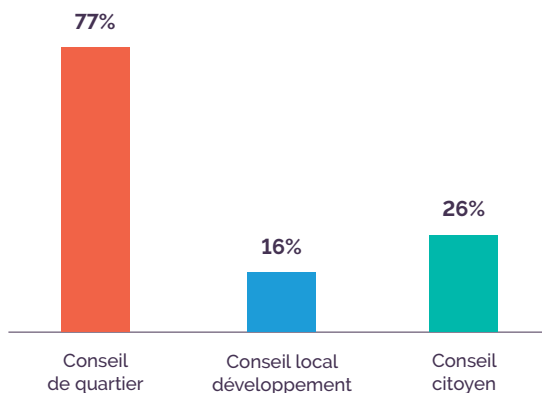
21 415 usager.regulier.es des EVS

9 575 usager.es participant aux actions des partenaires

24 888 usager.es ponctuel.les

Participation des EVS aux instances de démocratie participative

% des EVS en lien avec



Des actions destinées à tous types de publics

% d'EVS portant des actions en direction de la classe d'âge

0-3 ans



14%

4-11 ans



79%

12-14 ans



86%

15-17 ans



70%

18-25 ans



79%

26-59 ans



95%

60 et +

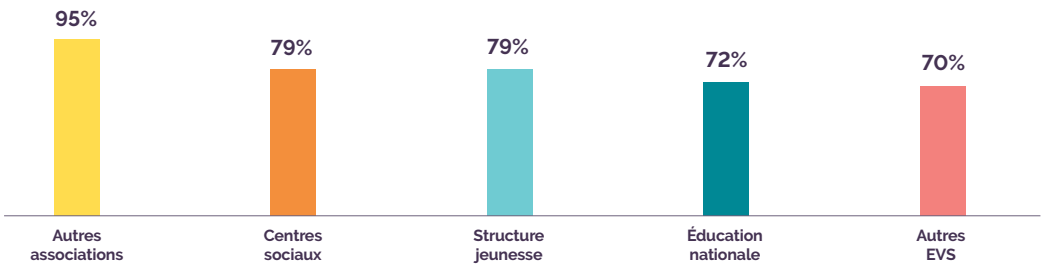


56%

LES ESPACES DE VIE SOCIALE

Une action en lien avec de multiples partenaires

% des EVS en lien avec



Des ressources financières diversifiées



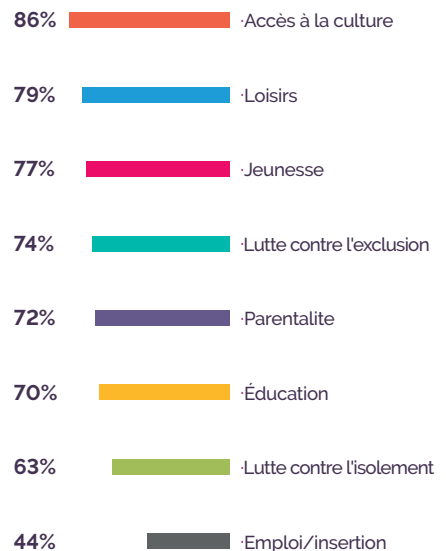
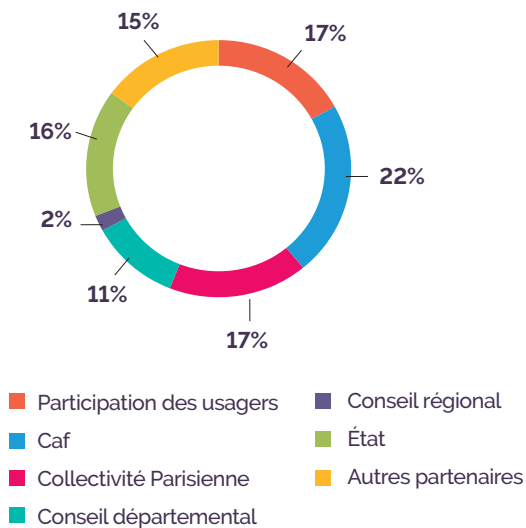
233 992 €
budget moyen
d'un EVS

158 937 €
montant global
des aides soit
68% du budget.

Des axes multiples dans les projets des espaces de vie sociale

% d'EVS portant des actions sur le thème

Répartition des produits



PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux contribue à rendre visible et à valoriser les actions et projets des centres sociaux. La période de déploiement de l'observatoire partagé des centres sociaux réalisé sur 2012-2017 a permis de couvrir l'ensemble des départements. Cette enquête est basée sur un questionnaire co-construit en inter-réseau caf et fédérations. Depuis 2018, l'observatoire s'est élargi aux espaces de vie sociale (EVS), un questionnaire adapté à ces structures a été mis en place.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux et les espaces de vie sociale, ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant à minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et des espaces de vie sociale, ce qui permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

L'observatoire des centres sociaux ne pourrait exister sans les personnes (salarié.es et ou bénévoles) qui, chaque année, répondent aux 100 questions qui leurs sont posées. Qu'elles et ils en soient, au travers de ces lignes, remercié.es.

Pour aller plus loin, retrouvez toutes les informations sur le site internet :

www.senacs.fr

Coordonnées

À PARIS

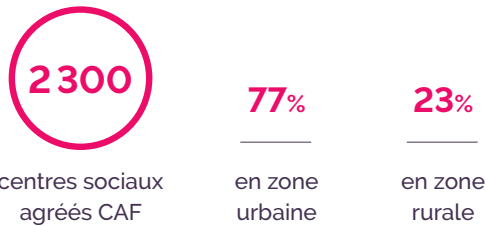
À Paris, les centres sociaux et socioculturels et les espaces de vie sociale se sont inscrits dans la démarche de l'observatoire Senacs.

Cette dynamique participative est renforcée par des rencontres collectives afin d'analyser de façon concertée et partagée les données.

Les habitants, bénévoles et professionnels ont ainsi contribué à la co-écriture de la plaquette, appuyant ainsi la Caf et la Fédération des centres sociaux et socioculturels de Paris associées à la collectivité Parisienne.

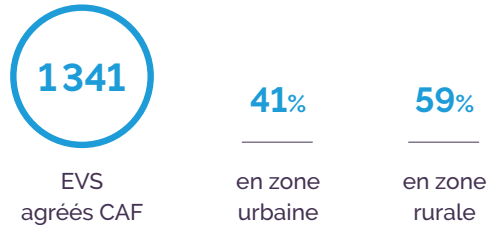
- ➔ Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF
- ➔ Un co-pilotage local entre le réseau des Caf et des centres sociaux
- ➔ Une ouverture à l'ensemble des espaces de vie sociale dès 2018

CENTRES SOCIAUX



+ de 63 000 salariés

ESPACES DE VIE SOCIALE



+ de 7200 salariés représentant en moyenne **2,9 ETP** par structure

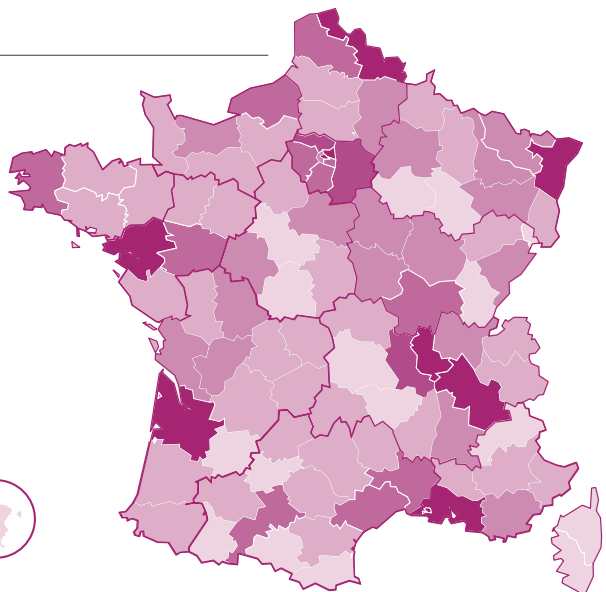
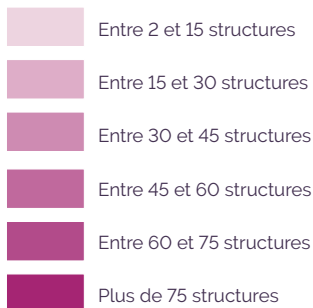
+ de 112 000 bénévoles d'activités engagés de façon ponctuelle ou régulière

+ de 29 000 bénévoles à la gouvernance des gestions associatives

+ de 40 500 bénévoles d'activités

+ de 11 000 bénévoles administrateurs

DENSITÉ DE RÉPARTITION DES STRUCTURES



PROJET SENACS

SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

